

République Française



N°2018-077

Ville de Draguignan

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	33

**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX :  
BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2017**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Draguignan**

**Séance du 04 juin 2018**

L'an deux mille dix huit et le quatre juin à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

**PRÉSENTS :**

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIE FRANCIN, BRIGITTE DUBOUIS, ALAIN HAINAUT, CHRISTINE NICCOLETTI, FRANÇOIS GIBAUD, STÉPHAN CÉRET, JEAN-YVES FORT, GUY DEMARTINI, ALAIN VIGIER, MARC GUILLAUME, FRANÇOISE JOSSET, BRUNO SCRIVO, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, SYLVIE FAYE, ÉRIC FERRIER, FRÉDÉRIC MARCEL, JENNIFER PAILLAUX, HUGUES BONNET, MATHILDE KOUJI DECOURT, ÉVELYNE LORCET, JACQUES GAUTRON, JEAN-JACQUES LION, ANNE-MARIE COLOMBANI, JEAN-DANIEL SANTONI

**PROCURATIONS :**

FLORENCE LEROUX à RICHARD STRAMBIO, SOPHIE DUFOUR à CHRISTINE NICCOLETTI, DANIELLE ADOUX COPIN à FRÉDÉRIC MARCEL, RICHARD TYLINSKI à SYLVIANE NERVI SITA, OLIVIER AUDIBERT TROIN à JEAN-DANIEL SANTONI, MARIE-CHRISTINE GUIOL à JEAN-JACQUES LION

**ABSENTS :**

GRÉGORY LOEW, MARIE-PAULE DAHOT, AUDREY GIUNCHIGLIA, ALAIN MACKÉ, VALÉRIA VECCHIO, MARIE-FRANCE PASSAVANT

**Secrétaire de Séance : MATHILDE KOUJI DECOURT**

**Publié le : 15 JUIN 2018**

**RAPPORTEUR : CHRISTINE PRÉMOSELLI**

L'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « *Le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant avant le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de L'année précédente* ».

En conséquence, le Conseil Municipal est informé que la commission consultative de services publics locaux (CCSPL) s'est réunie le 13 novembre 2017 pour :

- l'examen des rapports d'activité de l'exercice 2016 des délégations de services publics suivantes :
  - o Service de la restauration scolaire et municipale (société ELIOR) ;
  - o Concession Multi-Accueil « La Pitcholine » (société La Maison Bleue) ;
  - o Service de l'assainissement collectif (société TEC) ;
  - o Service de l'eau potable (société TEC) ;
  - o Concession ErDF ;
  - o Concession GrDF.
- l'examen du rapport d'activité de l'exercice 2016 de la Régie Municipale des Parkings Dracénois, régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion de l'ensemble des parkings publics payants de la Commune ;
- la présentation des modalités de la convention de concession de distribution publique d'électricité ;
- le choix du mode de gestion du réseau d'assainissement collectif (renouvellement).

Les membres de la CCSPL ont émis un avis favorable sur l'ensemble des rapports précités.

Les délibérations portant sur chaque bilan ont dûment été établies et présentées en Conseil Municipal en date du 28 novembre 2017.

Le procès-verbal afférent est à disposition de toute personne intéressée en Direction Générale des Services.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir prendre acte de l'état des travaux réalisés par la commission consultative des services publics locaux au cours de l'année 2017.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,  
**À L'UNANIMITÉ**

- prend acte de l'état des travaux réalisés par la commission consultative des services publics locaux au cours de l'année 2017.

Fait à Draguignan, le 04 juin 2018.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

Richard STRAMBIO

  
Maire de Draguignan